

NOTE D'ÉTONNEMENT

CONSEIL DES TÉMOINS
FABRIQUE CITOYENNE

JANVIER 2015

Introduction

La fabrique citoyenne initiée par la Ville de Rennes va conduire à la rédaction d'une charte de la démocratie locale. Celle-ci sera finalisée à l'issue d'une série de rencontres avec la population rennais sur différentes thématiques (conseils de quartiers, budget participatifs, rythmes scolaires...) qui se sont déroulées entre octobre et décembre 2014.

A l'initiative de la Ville de Rennes, un Conseil des Témoins a été constitué. C'est un collectif indépendant composé de 24 personnes pour moitié tirées au sort sur les listes électorales et pour moitié volontaires.

Ce Conseil a été chargé de témoigner de cette expérience, des atouts et limites des événements observés du point de vue de la participation des habitants, et alimenter ainsi à travers leurs contributions et la production de la présente « note d'étonnement », la rédaction de la charte de la Démocratie Locale.

L'APRAS a été sollicitée par la Ville de Rennes pour apporter son appui à l'organisation et l'animation de ce collectif indépendant, assister ses membres pour qu'ils aient les clés d'une participation effective à la Fabrique Citoyenne, à aider à la formalisation d'une note d'étonnement comme contribution à la future Charte de la Démocratie Locale.

Pendant plusieurs semaines, les membres du Conseil ont eu l'occasion de se déplacer et d'observer les différents « événements labellisés » de la Fabrique Citoyenne. Durant cette période, 36 événements ont été observés, couvrant ainsi presque l'ensemble des quartiers rennais, et permettant de réunir au total 50 recueils d'observation.

Tout au long de cette période d'observation, des moments de mise en commun et de travail collectif ont permis de confronter les différentes observations et expériences des membres du groupe.

La présente note représente l'aboutissement de ce processus.

Elle comporte une première partie qui énonce les quatre principaux constats transversaux partagés ainsi que des constats plus spécifiques. Le tout a été construit et validé collectivement par le groupe.

Une deuxième partie plus quantitative met en évidence les résultats chiffrés issus du traitement des indicateurs collectés par les témoins lors de leur participation aux différentes rencontres. La grille d'observation a été élaborée collectivement et aborde 3 grandes thématiques, les conditions matérielles d'organisation, le déroulé des séances et les conduites de réunions, la mise en perspective des suites de la rencontre.

LES QUATRE ETONNEMENTS MAJEURS

2

Une véritable volonté d'impliquer les habitants

Les Témoins tiennent à noter qu'au cours de cette démarche de la Fabrique Citoyenne, ils ont perçu de la Municipalité une réelle volonté d'impliquer les habitants.

Le flou sur le niveau attendu de participation des habitants

Si le thème peut être clair, ce qui ne l'est pas c'est le niveau de participation attendu des habitants : S'agit-il de réunion d'information? De consultation? Concertation? Co-construction?

Cela se traduit par un manque de clarté dans le titre, l'objet et le contenu des événements proposés.

Ce manque de clarté peut être à l'origine de l'incompréhension, de la frustration, voire même du désengagement des habitants du processus démocratique.

« Pour une réunion, les participants étaient venus chercher des réponses à leurs questions, des détails sur la suite d'une réforme. Or, même si le titre indiquait qu'il s'agissait d'une restitution, à aucun moment il n'a été précisé qu'il ne s'agissait que d'une restitution et en aucun cas d'un débat. Ce "flou" a été mal vécu par les participants qui se sont sentis exclus des décisions prises par leurs Elus. »

« Lors d'une l'assemblée de quartier, cela a été confus même si élus et animateurs ont essayé de canaliser et d'expliquer. Il semble que les participants n'avaient pas saisi ce qu'était l'objet du précédent conseil de quartier : il apparaissait que les habitants ne veulent plus de réunions où c'est l'information qui prime mais souhaitent une véritable concertation et cela revenait en quasi permanence de la part de certaines personnes. »

« Une réunion en centre-ville, le titre annoncé était une réunion d'information. Or, des observations et des interrogations ont été formulées, et on ne sait pas si elles seront étudiées voire prises en compte dans la poursuite de la réflexion. »

La représentation de la diversité des habitants : des lacunes dans la représentation de certaines catégories de population

Il semble que les participants présents lors des réunions observées ne représentaient pas ou partiellement la diversité du quartier.

« Dans la majorité des rencontres observées, les jeunes (entre 16 et 30 ans) étaient peu présents, voire totalement absents, mis à part lors d'une réunion très ciblée avec un sujet très spécifique. »

« Le nombre de personnes présentes au regard de la population du quartier est souvent très faible ! »

« Dans les quartiers la communauté des gens du voyage n'est, a priori, jamais représentée (ou parfois dans le groupe restreint de réflexion par le responsable de l'association générale des aires d'accueil), or, cela me paraîtrait indispensable, il y a des personnes quasi sédentaires »

Un sentiment d'entre soi dans les rencontres proposées

Où est l'habitant lambda ?

L'impression que tout le monde se connaît déjà : élus, techniciens, habitants "habitués".

De plus on observe parfois de la part des participants des attitudes qui excluent au lieu d'inclure ; par exemple, des élus ou techniciens qui restent ou discutent entre eux.

« Dans la réunion sur la lutte contre les discriminations, il y avait très peu d'habitants, de gens comme moi, qui ne faisaient pas partie des services de la Ville ou des associations »

« En arrivant dans les réunions de quartier, j'aurais aimé qu'on me dise « Bonjour » et que l'on vienne me parler, comme pour les autres personnes que l'élu connaissait déjà »

« Bien souvent les personnes qui interviennent en réunion ne se présentent pas (peut-être parce qu'elles sont déjà connues ou identifiées). Quand on ne sait pas qui est qui cela donne vite le sentiment d'être à part... »

Au-delà de ces principaux points d'étonnement, les observations effectuées par les Témoins permettent également de formuler un certain nombre de constats.

Les conditions matérielles d'organisation

Un accueil des participants "à géométrie variable"

L'importance de l'accueil individuel des participants

L'accueil individuel des participants est déterminant pour le bon déroulement des rencontres. Il contribue à la mise en confiance et au sentiment de considération des habitants, et favorise ainsi leur implication et leur participation.

Or il est parfois négligé ou réservé aux participants déjà connus.

« Lors de certaines réunions, il n'y a personne qui accueille les participants "un par un". On entre, on s'assoit et voilà... Il est bien évident que si l'on vient pour la première fois à ce genre de réunion, on se sent totalement exclu et l'on n'a pas envie de revenir. »

Des efforts d'information et de communication mais inégaux selon les événements

Des événements donnent lieu à un déploiement de moyens importants. Toutefois ils rencontrent rarement la mobilisation attendue.

« Il semble que les réunions soient indiquées sur des panneaux d'affichage dans les quartiers (je n'ai pas trouvé celui de mon quartier St-Héliier Thabor Alphonse Guérin), sur le site de la Mairie (site difficile d'accès). A l'occasion d'une réunion, l'invitation à la réunion a été affichée dans les écoles mais « pas forcément au bon endroit » reconnaît l'élue. »

Des modalités d'invitation peu lisibles

3

Questionnements sur la transmissions des informations et des invitations : Qui est invité, pourquoi et comment ?

« J'avoue qu'avant de participer à cette mission, j'ignorai qu'il y avait autant de réunions avec les habitants alors que je lis le journal de mon quartier et le journal LES RENNAIS. »

« Ainsi, lors d'une réunion dans un quartier, un participant a demandé qui avait été invité. Réponse : des invitations ont été adressées aux membres du conseil de quartier. »

« Une réunion a été annulée. Il fallait y aller pour le savoir, on n'avait pas été prévenu »

Des horaires pas toujours adaptés aux thématiques et aux habitants

Les événements, dans leur grande majorité, se déroulent toujours aux mêmes heures. L'horaire peut être un obstacle à la participation à ces réunions (actifs, commerçants, personnes âgées, etc).

Une nécessité d'adapter les horaires à la fois aux thématiques, ainsi qu'aux habitants et aux acteurs de la vie économique concernés.

« Certaines thématiques intéressent des commerçants qui ne peuvent se libérer pour 18h-18h30. Idem pour les actifs qui pour une part, ne peuvent être présents à des horaires de 17h à 18h30, c'est un frein à la parole citoyenne. »

« Des événements qui se tiennent à 18h30 sont incompatibles avec une vie familiale (devoirs des enfants, repas, coucher). A partir de 20h, c'est plus gérable. »

Des conditions matérielles plutôt adaptées

Des lieux globalement propices à l'échange : Sauf exception, les locaux paraissent adaptés aux réunions et permettent la participation des habitants.

Des moyens techniques qui, le plus souvent, facilitent l'expression : un réel effort a été fait pour les événements labellisés concernant notamment la sonorisation des salles et l'équipement audiovisuel.

Une signalétique souvent insuffisante

Des indications permettant l'accès aux salles sont trop souvent partielles ou manquantes. Un fléchage systématique et une signalétique renforcée, quel que soit le lieu, permet un accès aux réunions plus facile.

« Ainsi, l'entrée de la salle se trouvait à l'extérieur du centre social et il n'y avait aucune indication »

« Signalétique à améliorer notamment pour la salle de la cité. »

Le déroulé de séance et la conduite des réunions

La conduite de réunion : une qualité d'animation inégale selon les intervenants

L'identification: des tours de tables parfois trop rapides ou inaudibles. La présentation des intervenants non habitants n'est pas toujours claire.

Des débats et des temps de paroles globalement équilibrés: les élus ont laissé les habitants s'exprimer, et il se dégage le plus souvent le sentiment d'une bonne écoute.

Des fins de réunions trop souvent "bâclées": en raison d'un temps trop "serré", ou d'une conduite de réunion mal adaptée, les fins de réunions ne laissent trop souvent que peu de place aux conclusions, aux échanges ou aux perspectives.

« A la fin d'une réunion, l'élue a mis un terme au débat en disant : Il est 20 heures, c'est fini. »

« Cela a été le cas lors d'une Assemblée Générale, où il n'y a pas eu de synthèse, de conclusion (la réunion a été quelque peu perturbée), il fallait désigner un représentant pour la réunion inter-quartiers. Ça s'est terminé en « queue de poisson » »

Des perturbations pas toujours bien gérées

Il s'agit des perturbations ou interventions "hors cadre" lors des débats, par esprit trop autocentré ou de contestation, ou bien encore parce que cet espace de parole est celui que saisissent les personnes concernées pour aborder leurs propres questionnements.

Ces perturbations naissent du décalage entre les propositions institutionnelles d'une part, et les attentes, les besoins d'expression des habitants d'autre part, et génèrent de la frustration et de l'incompréhension.

Quels moyens se donne-t-on pour gérer cette frustration et que cela ne parasite pas la réunion? Idée d'un espace pour que les habitants qui viennent avec d'autres objectifs, d'autres problèmes, puissent les déposer.

Que cela soit "évacué" en début de réunion en explicitant les modalités de prise en compte ou pas de ces problématiques dans un autre cadre.

« Lors d'une réunion sur l'aménagement d'un espace public, les perturbations ont été très bien gérées par l' élu, qui a su laisser un espace de parole restreint mais suffisant aux personnes concernées. »

« Lors d'une réunion sur la circulation/stationnement voirie partagée, une habitante a exposé un problème la concernant directement (elle était un peu hors sujet), il lui a été proposé de prendre un rendez-vous après la réunion pour la rencontrer dès le lendemain matin chez elle pour régler son problème. Ainsi la réunion a pu se poursuivre dans de bonnes conditions. »

« A une réunion, il y a eu une incompréhension pour une personne sur l'objectif de la réunion. Les explications répétées ont pris beaucoup de temps et les objectifs n'ont pas pu être menés à bien »

La richesse des temps informels

L'accueil et la convivialité sont des points forts qui nourrissent la confiance.

Les dimensions informelles et conviviales participent de la richesse des échanges.

« A la fin d'une réunion, il y a eu un pot. Cela a permis une réelle convivialité et on a pu continuer les échanges et développer la confiance entre les participants »

Le “hors-les-murs” apprécié

Des propositions d'organisation sont jugées propices à l'échange : sur un créneau de plusieurs heures et sur l'espace public par exemple, ce qui favorise des échanges plus personnalisés et la disponibilité des élus, des techniciens.

« Les lieux un peu décalés, comme un bar, apportent de la convivialité. Pourquoi ne pas imaginer de combiner avec d'autres événements (une exposition par exemple) ? »

« Les marches exploratoires drainent les personnes intéressées

« Une réunion a eu lieu en plein air sur le centre commercial Italie. C'était très convivial, et surtout les habitants pouvaient aller parler directement à l'élue et aux techniciens de la ville. »

Les suites de réunion et mise en perspective

Les suites : Les conclusions et mises en perspectives sont au mieux brouillonnes ou, au pire, inexistantes

On ne sait pas quelle est la place de l'avis des citoyens dans le processus des décisions à venir.

Peu de lisibilité dans le processus de décision : qui décide, de quoi, quand et comment ?

Pas ou peu de retours à l'issue des réunions (compte rendu, synthèse), avec parfois des renvois sur liens internet pas clairs.

Les questions budgétaires sont très peu abordées.

« Sur la suite, il a été annoncé un compte rendu sur internet. Je ne sais pas où aller le chercher. »

« Lors de cette réunion, les adresses mail ont été demandées pour envoyer un compte-rendu, un mois plus tard, je n'ai toujours rien reçu. »

« Dans cette réunion, il n'y a pas eu de conclusion, ni d'information sur la suite des remarques formulées. »

Remarques générales

Commentaires sur la démarche fabrique citoyenne dans son ensemble

Le manque de clarté concernant les critères de labellisation

Le temps donné à la démarche très resserré

Des doutes sur la compréhension de la démarche par la population

Il y aura-t-il une suite donnée à cette démarche de conseil des témoins ?



6 cours des Alliés
35000 RENNES

Tél : 02.99.31.52.44
Fax : 02.99.30.81.17

Ouverture au public :
lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h30-12h30 et 13h30-17h30

contact@apras.asso.fr



l'apras
Le social partagé